



Bulletin Régional de la Section Académique du SNETAA

Efficacité Indépendance Laïcité

n° 151 - Juillet 2009

Bimestriel - Prix : 0,50 euros - CCP LIMOGES 0171550U02770

C.P.P.A.P.: 0908 S 06663

Responsable de publication : Henri Lalouette

Rédacteur/Chargé de communication : Claude Boé

Imprimé au siège du SNETAA



Version Internet

Juillet août en toute indépendance !

Chacun aspire au repos au sortir d'une année dense : élections professionnelles chez les titulaires et les contractuels, mise en chantier de la rénovation de la voie professionnelle, examens, mutations, annonce de changements importants pour la rentrée prochaine. S'il n'y a plus de presse syndicale jusqu'à la rentrée, tous peuvent compter sur le SNETAA : les réunions d'affectations des TZR, des stagiaires, et des non titulaires se poursuivent en juillet et fin août et les problèmes particuliers pour lesquels vous nous contactez, par téléphone, courrier ou courriel trouverons une écoute de notre syndicat et de l'équipe académique.

Notre site internet vous informera en temps réel que vous soyez restés à votre domicile ou que vous soyez sur la plage à l'autre bout du monde.

A l'heure des départs en vacances, la nomination d'un nouveau Ministre mobilise le SNETAA eIL pour des réunions de travail au niveau national. Cette année sera importante car elle verra se tenir nos congrès au plan national et académique. Ce sera le moment de voter de nouveaux mandats. C'est pourquoi, pour préparer l'évolution de ces mandats, il faut que nous soyons toujours aussi nombreux à adhérer et à militer au SNETAA.

Plutôt satisfaits de ce qui a été obtenu depuis 3 ans, nous savons bien que ce qui a et aura été obtenu sera revendiqué par d'autres organisations alors que nous avons été souvent les seuls à agir pour le maintien de la spécificité de la formation professionnelle initiale publique et laïque et de ses personnels au sein du Service Public. Mais c'est un combat permanent.

Bon repos et bonnes vacances, en juillet et en août.

Rendez-vous à la rentrée pour défendre efficacement, en toute indépendance, le service public et laïque de l'Education Nationale et nous donner ensemble de nouveaux mandats pour l'avenir.

Angoulême, le 10 juillet 2009,
Henri Lalouette, Secrétaire Académique

Sommaire :

*page 1 : **Editorial**

*page 2 : Du côté du site Internet
Hors-classe 2009
Notes administratives

*page 3 : **Le mouvement 2009**
En chiffres
En lettres

*page 4 : **Réunions académique :**
« SEGPA EREA »
« non titulaires »
« retraites »
Congrès eIL :
« en quelques mots »

Calendrier d'été et rentrée :

6 Juillet : Conseil Académique
8 juillet : GT Ajustement (TZR ATP et Stagiaires)
10 juillet : GT Non titulaires affectation à l'année dans certaines disciplines
24 août CAPA IUFM
25 août GT TZR complément
26 août GT NT complément
8 ou 10 sept Bureau Académique
BN de rentrée 15 septembre 2009
CN jeudi 8 octobre 2009

Bonnes vacances !



Notre site Internet académique : bientôt 11 ans et 500 000 visiteurs (240.000 pages lues cette année)

Depuis octobre 1998, l'actualité académique et nationale du secteur, ainsi que des dépêches, des discours et des communiqués lus dans la presse ou sur le net : <http://snetaa.poitiers.free.fr/actu09/actu09.htm>

- Contact webmestre : snetaa.poitiers@orange.fr
- Contact Secrétaire Académique : snetas3poitiers@hotmail.fr
- Accueil du site internet académique SNETAA-eiL : <http://snetaa.poitiers.free.fr/>
- Les journaux académiques sont téléchargeables sur : <http://snetaa.poitiers.free.fr/telezip/jnlaca.htm>
- Login + mot de passe pour pages en accès restreint : <http://snetapoitiers.free.fr/loginsnetapoitiers.php3>

A bientôt et rendez-vous sur le net - JPA

Hors-classe

La CAPA consacrée - entre autres sujets - à la promotion à la hors-classe s'est tenue le 27 mai 2009. Il apparaît que les chiffres sont supérieurs à ceux de l'an dernier :

- ◆ 72 PLP ont été promu(e)s cette année
- ◆ Le dernier de ces promus a un total de 332,50 points
- ◆ Toutes et tous sont issus du 11ème échelon de la classe normale
- ◆ La plus jeune promue est née en mai 1964
- ◆ La promue la plus âgée est née en novembre 1948
- ◆ La date de naissance médiane des promu(e)s est août 1955

Les représentants élus du SNETAA ont redit leur opposition à ce nouveau système de promotion qui s'inscrit dans la politique de notation « au mérite » (et dans la LOLF) mise en place et imposée par l'administration il y a 4 ans.

Rappelons que le SNETAA demande un parcours de carrière conduisant directement à un 11ème échelon avec indice terminal 821 pour tous.

Hors de ce cadre, nous continuerons à dénoncer la méritocratie et les abus en veillant à la défense des intérêts des adhérents et de l'ensemble des personnels. N'hésitez pas à prendre contact avec un commissaire paritaire SNETAA pour des conseils ou informations en prévision de la prochaine campagne de promotion.

Contact : Gérard Grangeteau - 05 45 69 92 76

Reçu au SNETAA eiL (12 juin 2009) : Les contingents académiques de promotions de grade des professeurs des lycées professionnels ont été fixés au titre de l'année 2009. Ces contingents ont été calculés en appliquant aux effectifs de promouvables le ratio de 7% arrêté pour 2009. : Poitiers : 72 PLP promus !!! Contre 62 et 64 les années précédentes.

Notation administrative

La CAPA du 27 mai a également examiné les notes administratives des PLP.

En avril, la proposition de note de votre chef d'établissement vous a été communiquée, ainsi que l'appréciation correspondante.

Votre signature signifie simplement que vous en prenez connaissance... et vous avez la possibilité de contester note et appréciation en écrivant au Recteur (courrier adressé à la DPE 2).

Les contestations sont examinées lors de la CAPA et il convient donc d'alerter auparavant le Secrétariat Académique du SNETAA afin que vos élus puissent défendre votre demande.

Cette note administrative est un des deux éléments (avec la note pédagogique) qui serviront de base pour la CAPA d'avancement d'échelon qui se tient généralement en début d'année civile.

Ces notes sont aussi un élément du barème d'accès à la hors-classe.

Les notes administratives doivent en principe se situer dans des fourchettes, suivant l'échelon, dont vous pouvez trouver un tableau sur notre site internet académique.

Claude Boé (ancien secrétaire académique)

Collègues en difficultés

Vous avez déposé une demande pour les mouvements Inter et Intra relevant d'un dossier Médical ou Social, vous êtes stagiaires MDPH (Travailleur Handicapé), vous êtes concerné par une demande de réadaptation ou réemploi, ou bien par une décision relevant des comités médicaux départementaux ou académique, ou bien encore vous êtes confrontés à des difficultés au travail (harcèlement, ...) :

Contactez au SNETAA de l'académie :

Sophie Texier 05 49 03 23 41
Ludovic Athenour 06 62 62 22 55

Casse du paritarime : Tout a commencé cette année pour ceux qui mutaient, par une cellule mobilité donnant des résultats provisoires avant CAPN et avant CAPA, avec des résultats souvent modifiés lors des commissions paritaires !

Le SNETAA a lu les projets. Leur but : la déréglementation totale pour les affectations, s'attaquer ensuite à la définition de notre traitement ... ! Le SNETAA l'a compris : le mal a commencé et va s'étendre à tous les aspects du paritarime qui nous concerne !

Le SNETAA sait qu'il lui faut convaincre un monde incrédule que le cauchemar a déjà commencé : Traitement, recrutement licenciement ! Avec le SNETAA combattons ces perspectives !

Christian Guérin

Pour adhérer au SNETAA eiL, téléchargez bulletin d'adhésion, tarif des cotisations document de prélèvement bancaire :

<http://snetaa.poitiers.free.fr/adherer/adherer.htm>

Mouvement « intra » 2009 et quelques chiffres

La CAPA consacrée au mouvement intra s'est tenue le 15 juin 2009. Elle a été suivie, le 24 juin, du Groupe de Travail chargé d'examiner les demandes de révision, GT qui précède la phase d'ajustement (rattachements et affectations TZR) du 8 juillet. : 270 PLP ont participé à ce mouvement intra 2009

Sous réserve de modifications éventuelles lors des derniers « ajustements », quelques chiffres peuvent être mis en évidence : 80 collègues ont été affecté(e)s sur un poste fixe, c'est donc 29.6 % d'affectations sur poste fixe !

Parmi ces « heureux élus », 26 ont été affectés sur leur premier vœu... soit 9.62% des participants. 46 PLP sont affectés sur une zone de remplacement (bien rarement à leur demande). Plus de la moitié des candidats à mutation n'a rien obtenu (150/270) !

Malgré les efforts indéniables des services rectoraux pour tenter de répondre aux demandes des collègues, le nombre de PLP véritablement satisfaits de ce mouvement est donc d'environ 18 % pour ceux qui ont muté, mais de l'ordre de 10% ! pour l'ensemble des demandeurs pourcentage inférieur de 8 points à celui de l'an dernier mais mouvement qui comportait certes le "l'auto transfert" des personnels du LP Kyoto.

Ces chiffres (que les personnels jugeront) semblent bien confirmer les raisons du SNETAA de s'opposer à ce mouvement dit « partiellement déconcentré »

- Le caractère « aveugle » du mouvement « inter »
- La non-adéquation des «entrées» dans l'académie avec les besoins en enseignants...
- Un mouvement « intra » de plus en plus réduit du fait des fermetures de postes... et des mesures de carte scolaire, nombreuses cette année... même si leur nombre s'est nettement resté réduit par rapport aux premiers projets de l'Administration.

Tels en sont les défauts les plus criants.

Ajoutons à cela qu'il suffit de se connecter au site officiel de l'Académie de Poitiers pour découvrir un encart faisant appel aux volontaires pour devenir « contractuel »... on a une idée de l'évolution du service public d'enseignement...et de la volonté de précarisation des personnels. Rappelons aussi les remises en cause du paritarisme au niveau national cette année que nous risquons de connaître dans notre académie au prochain mouvement. Ceci augmente nos craintes pour le légitime droit à mutation des enseignants. C'est dans ce contexte que le gouvernement s'apprête à réduire une nouvelle fois le nombre des fonctionnaires, dont de très nombreux enseignants !

Cette conception de l'avenir du système éducatif n'est pas celle du SNETAA-eiL et nous continuerons à combattre pour un véritable service public et laïque au service des élèves et respectueux des statuts et de la dignité des enseignants !

Gaëtan Guignard : gaetan.guignard@ac-poitiers.fr

Déclaration du SNETAA eiL à la CAPA des PLP du 15 juin 2009 Henri Lalouette

Le SNETAA-eiL, premier syndicat de l'enseignement professionnel, dans l'académie de Poitiers et à l'échelle nationale, tient ici à rappeler son attachement à un mouvement fiable et transparent dans lequel les représentants des personnels puissent continuer à exercer les missions qui leur sont confiées : le contrôle de la régularité des opérations et la défense des intérêts des personnels de l'enseignement professionnel. C'est pourquoi nous tenons à dénoncer vigoureusement les atteintes à ce rôle de la part des autorités ministérielles que les académies ont malheureusement la charge de relayer, entraînant à notre sens une remise en cause du paritarisme, en vidant d'une grande partie de leur rôle les commissions paritaires avant et pendant de l'examen du mouvement. Les premières victimes en sont les personnels à qui l'on délivre une information prématurée, incomplète ou erronée avant commission, entraînant de ce fait étonnement ou incompréhension dans le meilleur des cas, frustration et amertume au pire.

Dans le cadre de cette commission mouvement, nous tenons à rappeler notre attachement à la rénovation de la voie professionnelle engagée depuis un an qui doit permettre le maintien et le développement des structures nécessaires à l'accueil de tous les jeunes sans exclusives du niveau V au niveau III nationalement et académiquement. Pour y parvenir, le SNETAA eiL revendique l'ouverture de capacité d'accueil dans l'académie de Poitiers, en conformité avec les besoins disciplinaires constatés (biotechnologie, STMS, horticulture pour ne citer que ces disciplines). Pour y parvenir le SNETAA revendique l'ouverture ou la réouverture des concours internes, externes et examens professionnels dans les disciplines professionnelles, permettant ainsi la titularisation des nombreux enseignants contractuels, notamment dans cette académie. Pour cela le maintien des formations PLP en IUFM et les moyens budgétaires qui y sont associés par vos services, sont indispensables. Ces éléments nous semblent incontournables pour contribuer à la réussite des jeunes qui nous sont confiés. Il est nécessaire pérenniser les postes nécessaires à la rénovation de la voie professionnelle et de permettre ainsi aux PLP d'exercer leurs missions, dans les conditions les plus favorables et dans le respect de leur statut. La multiplication des heures supplémentaires et l'envoi différé des élèves d'une même classe en PFMP, ne peut en aucun cas être une solution acceptable à la mise en place de la rénovation de la voie professionnelle.

Le SNETAA eiL tient aussi à dénoncer les campagnes de promotion en faveur de l'apprentissage, souvent au détriment de la formation initiale publique et laïque. A terme l'ouverture de ces formations affaiblit les possibilités de mouvement des collègues en réduisant le nombre de postes budgétaires offerts au mouvement.

Le SNETAA eiL tient une fois encore à souligner la qualité du travail et des documents fournis par les personnels de la DPE et de la DOS qui ont su répondre ,malgré un contexte budgétaire défavorable, entraînant de nombreuses suppressions de postes administratifs, à nos demandes et à celles des personnels.

Réunions annuelles 2009

Réunion A.I.S. A.S.H.

Des PLP des 4 EREA de l'académie et des SEGPA des 4 départements et des membres de l'équipe académique du SNETAA eiL se sont réunis à l'EREA de Saintes le jeudi 12 janvier 2009. Vincent Destrian assurait une présence nationale a cette réunion.

Tout au long de la journée les interventions des participants ont permis de préparer au niveau académique sur les thèmes de l' AIS ASH le Conseil National Elargi du SNETAA prévu en mai..

Un 6 pages à été publié suite à cette journée. Il est consultable via : http://snetaa.poitiers.free.fr/telezip/jnl_149sup_aisash_09.pdf (ou le demander à snetaa.poitiers@orange.fr)

On peut y lire notamment : L'aventure du PLP 'LEGO' ou la formule du tout en un, mais encore : Conseils de Classe : quand doivent-ils avoir lieu ? Et aussi : PLP en EREA , surveillance des temps de récréation : c'est non ! Et pour finir Lexique : de l' AIS à l' ASH

Contacts Académiques :

SEGPA : Romuald Carry : 06 29 24 20 39 EREA : Thierry Gregor : 06 87 89 82 58

Réunions des enseignants Contractuels au Collège Gaillard à Cognac.

Le snetaa renoue cette année avec la réunion annuelle des enseignants non titulaires Animée par Christian Guérin, Secrétaire National, La réunion s'est déroulée en présence de collègues des 4 départements de l'académie. C'était aussi l'occasion pour Pierre Guillaume Texier, élu du SNETAA eiL à la Commission Paritaire Consultative (CPC) de l'académie de Poitiers, de prendre contact avec de nombreux adhérents. Il sera aidé dans sa tâche par Karen Laplagne (sa suppléante).

La CCP du vendredi 12 juin (CDI, Avancement d'échelon, Congés de Formation Professionnels, Fins de Fonctions) s'est accompagnée d'une demande du SNETAA d'avoir une possibilité d'être accompagné pour une VAE a titre exceptionnelle et que chaque Contractuel puisse consulter son dossier administratif sur IPROF. Le premières affectation des CTEN, MA, seront faites le 10 juillet., puis le 28 août 2009.

Contactez votre syndicat via : pierre-guillaum.Texier@ac-poitiers.fr

Réunion retraités et « retraitables »

En 2007 c'était au LP Parthenay, en 2008 c'était au LP Rostand à Angoulême, cette année le 1 avril 2009 une vingtaine de collègues se sont réunis au LP d'Aunis à Surgères autour de Jacques Crétel, représentant national du SNETAA, en charge des questions de retraites, pour la réunion annuelle des Retraités et Retraitables.

Le matin ont été évoqués et discutés les thèmes d'actualité et les éléments de débats que Jacques a pu remonter pour les mandats dont il a la charge, notamment dans le cadre de la préparation du Conseil National Elargi de mai 2009 . L'après midi fut consacré aux dossiers individuels des adhérents venus préparer leurs futures retraites.

Rendez vous l'année prochaine dans la Vienne ...

Cette année Maurice Darrigade, représentant National des Retraités au SNETAA, nous a quitté dans sa 87 ème année. L'équipe académique de Poitiers lui rend hommage et respect.

Contact Académique : Michel Guiberteau (ancien secrétaire académique : 05 46 07 10 09

Contacts Nationaux au siège du SNETAA : (01 53 58 00 30) Muriel Wendling et Jacques Crétel

Congrès National de la Fédération eiL

Sommes nous efficaces, laïques et indépendants ? Les réponses à ces questions se trouvent sur le site de notre Fédération (Efficacité, Indépendance, Laïcité) qui a tenu son Congrès les 17 et 18 juin à Paris.

Pour connaître les résultats des travaux vous pouvez consulter le site de la Fédération : <http://www.fed-eil.com/> ou sa revue l'IS. que paraîtra cette été.

En fin de congrès un courrier à été adressé aux 8 autres fédérations de l'Education Nationale les appelant à s'associer à un texte et à discuter des modalités d'actions pour combattre toutes les attaques contres l'Education Nationale, les statuts des fonctionnaires, la laïcité du système éducatif et le paritarisme. La Fédération eiL propose aussi de combattre ensemble les atteintes nouvelles à la représentativité syndicale.

Jean-Pierre Ardon, Yves Henri Saulnier et Sophie Texier assistaient à ce congrès

Stagiaires IUFM et en situation :

Un contact avec le SNETAA est prévu dès le jour de la rentrée IUFM (le 31 août). Pour les affectations dans l'académie contactez fin juillet Nicolas Tournier au siège du SNETAA à Paris (01 53 58 00 30). La CAPA d'affectation académique des Stagiaires IUFM est prévue le 26 août .

A l'IUFM la rentrée officielle des PLC2 (donc des PLC, PLP, EPS, CPE et DOC) aura lieu le lundi 31 août à 9 h 30 (IUFM 86), la rentrée pédagogique pour la majorité des disciplines le lundi 31 à 14 h, la pré rentrée des stagiaires dans leur établissement d'affectation le mardi 1er septembre, la formation transversale pour les PLC2 (sauf EPS) le mercredi 2 septembre (les EPS font la rentrée dans leur établissement : UNSS) et la formation disciplinaire des PLC2 le jeudi 3 septembre.

Contact académique : Patrick Machet 06 87 11 22 03